

Province de Québec
MRC de La Mitis
Municipalité de Sainte-Luce

Séance d'ajournement des membres du conseil tenue au lieu habituel des séances, le jeudi 8 septembre 2011 à 20 h, à laquelle sont présents et forment quorum sous la présidence du maire monsieur Gaston Gaudreault, les conseillers Ovila Soucy, Jocelyn Ross, Nathalie Bélanger, Pierre Beaulieu, Martin Claveau et Fidèle Tremblay. Le directeur général et secrétaire-trésorier Jean Robidoux est également présent.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Congé sans solde à madame Julie Dufour
4. Abrogation de la résolution numéro 2011-06-180 et application des cartes des types de côtes associés aux microfalaises et du cadre normatif visant le contrôle de l'utilisation du sol
5. Entente avec madame Francine Charest
6. Déneigement
7. Rémunération des travailleurs électoraux
8. Période de questions
9. Fermeture de la séance

1. Ouverture de la séance

Le maire, monsieur Gaston Gaudreault procède à l'ouverture de la séance.

2. Adoption de l'ordre du jour

2011-09-286 Il est proposé par monsieur Jocelyn Ross et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour.

3. Congé sans solde à madame Julie Dufour

2011-09-287 Il est proposé par madame Nathalie Bélanger et unanimement résolu d'autoriser un congé sans solde à madame Julie Dufour, secrétaire-réceptionniste à la Municipalité, pour la période allant du 29 janvier 2012 au 28 janvier 2013. Le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier sont autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Luce l'entente à cet effet.

4. Abrogation de la résolution numéro 2011-06-180 et application des cartes des types de côtes associés aux microfalaises et du cadre normatif visant le contrôle de l'utilisation du sol

2011-09-288 Il est proposé par monsieur Fidèle Tremblay et unanimement résolu que la résolution numéro 2011-06-180 soit et est abrogée. De plus, le conseil municipal ayant pris connaissance d'un document produit par le ministère de la Sécurité publique du Québec et intitulé *La prise en compte de l'érosion littorale dans l'aménagement du territoire. Application des cartes des types de côtes associés aux microfalaises et du*

cadre normatif visant le contrôle de l'utilisation du sol, le tout tel que transmis par le sous-ministre associé, monsieur Guy Laroche, en date du 29 août 2011 au préfet de la MRC de la Mitis, monsieur Michel Côté. Il est demandé au personnel autorisé à émettre des permis, de mettre en application ledit cadre normatif considérant l'article 7 de la loi sur la Sécurité civile.

5. Entente avec madame Francine Charest

2011-09-289 Il est proposé par monsieur Pierre Beaulieu et unanimement résolu d'autoriser les travaux de réfection du terrain de madame Francine Charest situé au numéro 270, route 132 Ouest, suite à des travaux de réfection de l'aqueduc municipal. Les travaux de terrassement seront effectués par monsieur Yvan Deschênes pour une somme de 5 126,62 \$ incluant les taxes applicables, tel que montré dans une soumission datée du 8 septembre 2011 et portant le numéro 1786.

6. Déneigement

2011-09-290 Il est proposé par madame Nathalie Bélanger et unanimement résolu que le déneigement s'effectue de la façon suivante pour la période allant jusqu'au 15 décembre 2011.

Premièrement, pour ce qui est du secteur Luceville, le déneigement s'effectuera en régie, c'est-à-dire qu'il s'agit du statu quo par rapport à la saison hivernale 2010-2011, tant qu'à la méthode de déneigement.

Deuxièmement, pour le secteur Sainte-Luce-sur-mer et les rangs, il est demandé au directeur général et secrétaire-trésorier de demander des prix à l'heure pour effectuer le déneigement. L'entrepreneur devra nous fournir deux camions dix roues équipés de systèmes de déneigement et un chargeur sur roues muni d'un souffleur. L'entrepreneur devra garantir sa disponibilité du 15 octobre 2011 au 15 décembre 2011 et ce, 24 heures par jour et sept jours par semaine.

2011-09-291 Il est proposé par monsieur Jocelyn Ross et unanimement résolu de rejeter la soumission présentée par le Groupe Réjean Claveau Ltée pour effectuer le déneigement sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Luce pour la saison hivernale 2011-2012. Cette soumission a été reçue à la Municipalité le 7 juillet 2011.

7. Rémunération des travailleurs électoraux

2011-09-292 Il est proposé par madame Nathalie Bélanger et unanimement résolu que la rémunération des travailleurs électoraux établie à la résolution numéro 2009-09-247 soit reconduite pour le référendum prévu pour le 23 octobre 2011.

8. Période de questions

Lors de cette période, les questions provenant de l'auditoire ont porté sur les sujets suivants:

1. Déneigement des routes de la Municipalité de Sainte-Luce;
2. Cadre normatif concernant les terrains riverains du fleuve Saint-Laurent.

9. Fermeture de la séance

2011-09-293

Il est proposé par monsieur Jocelyn Ross et unanimement résolu que la séance du conseil soit et est fermée.

Je, Gaston Gaudreault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Gaston Gaudreault
Maire

Gaston Gaudreault
Maire

Jean Robidoux
Directeur général et sec. trésorier